



Lille : Centre social Mosaïque – 30 rue Cabanis
Vendredi matin de 9h30 à 12h00
06 95 94 46 57

Marcq en baroeul : 2bis, rue Berlioz
Mardi de 14h00 à 17h00
06 14 50 10 62 / 06 95 94 46 57

Roubaix : 66, bd de Metz
Du lundi au vendredi matin de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 16h30
06 14 50 10 62 / 09 50 46 80 70

Auto solidaire est une association loi 1901, créée en septembre 2005.

Vous rencontrez des difficultés financières et professionnelles (allocataires du RSA, demandeurs d'emploi, salariés en contrat précaire...) et avez besoin d'un véhicule pour une journée, plusieurs jours voire plusieurs semaines pour vous rendre sur votre lieu de travail, de stage, de formation ou vous rendre à un entretien d'embauche dans un lieu mal desservi par les transports en commun...



peut vous aider...

Pour cela, il suffit d'adhérer à l'association (20 € par an) en fournissant :

- votre permis de conduire
- votre attestation CAF
- un R.I.B. (pour la caution non prélevée de 500 € pour les conducteurs de plus de 3 ans de permis ou de 1000 € pour les jeunes conducteurs)
- votre contrat de travail
- si possible, une fiche de liaison remplie par un travailleur social.

La participation financière est de 8 € par jour de mise à disposition du véhicule comprenant la maintenance du véhicule, l'assurance au minimum et un forfait kilométrique (120 kms pour une journée, 600 kms pour une semaine et 2000 kms pour un mois). Le carburant est à la charge du locataire.

Les véhicules ne peuvent pas circuler en dehors de la Région Nord-Pas de Calais.

Attention !!! Il y a souvent une liste d'attente pour l'attribution d'un véhicule. Merci d'anticiper au maximum vos demandes.

Les allocataires du RSA peuvent bénéficier, sous certaines conditions, de l'APRE (Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi) pour le remboursement de leurs frais de locations.